

CANADA

LES SERVICES POUR LES ENTREPRISES EN SERVICE COMMERCIAL
 AERIEN POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES
 COURRIER 1944 TREATY SERIES AUX
 ENTREPRISES TRANS-CANADA

No. 9

Le présent accord a été conclu de part et d'autre de Son Excellence le Gouverneur en Chef de Terre-Neuve et de la Commission des Utilités publiques par et pour le Gouvernement de Terre-Neuve et de la Commission des Utilités publiques le 30 avril 1944.

Les lignes aériennes Trans-Canada sont autorisées par la présente à exploiter un service régulier de transport des marchandises et de passagers entre les aéroports de Terre-Neuve situés à St. John's et les aéroports

ACCREEMENT

La présente licence est octroyée en vertu d'un accord conclu entre le Gouvernement de Terre-Neuve et la Commission des Utilités publiques

Lettre du Haut-Commissaire du Canada au Commissaire Intérimaire des Utilités publiques

Lettre du Commissaire Intérimaire des Utilités publiques au Commissaire du Canada

Lettre du Haut-Commissaire du Canada au Commissaire Intérimaire des Utilités publiques

OF CANADIAN WAR SUPPLIES TO CHINA

UNDER THE WAR APPROPRIATION

(UNITED NATIONS MUTUAL AID)

ACT OF CANADA, 1943

Signed at Ottawa, March 22, 1944

The Commissioner of Public Utilities
 W. W. Woods

In Force March 22, 1944

1944 March 22

